



Les services & ENFANCE JEUNESSE

Retrouvez toute l'information
de votre commune sur
www.les-garennes-sur-loire.fr



Les Garennes
sur Loire

ÉCOLE PUBLIQUE DES DEUX MOULINS

Primaire

Directrice : Marine Rabby

Contact

18, Chemin des Deux Moulins

Juigné-sur-Loire

49610 Les Garennes-sur-Loire

Tél. 02 41 91 93 95

ce.0490647m@ac-nantes.fr

ÉCOLE PUBLIQUE LES GLYCINES

Primaire

Directrice : Aurélie Cochard

Contact

1, route de Buchêne

Saint-Jean-des-Mauvrets

49320 Les Garennes-sur-Loire

Tél. 02 41 91 96 62

ce.0490651s@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT GERMAIN

Primaire

Directeur : Adrien Chauvigné

Contact

6 bis, Grand-Rue

Juigné-sur-Loire

49610 Les Garennes-sur-Loire

Tél. 02 41 54 60 22

juigne.stgermain@ec49.fr

ÉCOLE PRIVÉE ARC-EN-CIEL

Primaire

Directrice : Véronique Choisne

Contact

4, rue de la Barre

Saint-Jean-des-Mauvrets

49320 Les Garennes-sur-Loire

Tél. 07 88 63 68 32

stjeandesmauvrets.arcencl@ec49.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour inscrire votre enfant à l'école publique, vous devez retourner en mairie le certificat d'inscription scolaire disponible en mairie et sur le site internet de la commune, rubrique "Enfance" / "Écoles".
- Pour inscrire votre enfant à l'école privée, contactez le directeur(trice) d'établissement.
- Pour toute question particulière : laissez vos coordonnées en mairie, l'adjoint aux Affaires scolaires vous recontactera.

LE PORTAIL FAMILLES



Le Portail Familles est un espace personnel et sécurisé permettant d'effectuer vos démarches concernant l'accueil de votre enfant à la restauration scolaire et l'accueil périscolaire dont dépend son école.

Ce service est disponible sur l'application mobile CityAll.



UN PORTAIL POUR QUI ?

Pour les familles utilisatrices de l'un ou des services suivants :

- la restauration scolaire gérée par la commune des Garennes-sur-Loire
- les accueils périscolaires des 4 écoles, délégués à la Fédération Familles Rurales de Maine-et-Loire

UN PORTAIL POUR QUOI ?

Pour effectuer en ligne, vos démarches :

- compléter un dossier unique d'inscription pour les services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire du matin et du soir
- réserver les repas de restauration, aucune réservation n'est mise en place pour les accueils périscolaires
- gérer les informations de votre compte
- télécharger vos factures et attestations fiscales¹
- consulter les tarifs et payer en ligne²
- communiquer des informations

Les services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire sont disponibles sur le site : <https://garennes-sur-loire.portail-defi.net/>

Si vous n'avez pas encore créé de compte, merci de remplir le formulaire disponible via ce QR code.

Formulaire à retourner à :

mairie@les-garennes-sur-loire.fr



À l'issue de cette préinscription, vous recevrez un mail avant la rentrée scolaire de votre enfant vous permettant de vous inscrire au Portail.

Dès votre première connexion, il est impératif de compléter l'ensemble des informations de votre "Compte" (responsables et enfants liés aux services, renseignements sanitaires). En l'absence, votre enfant ne pourra pas être accueilli dans les structures.

Pour la mise à jour annuelle de votre dossier, des documents sont à déposer sur le Portail :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle corporelle accident pour chaque enfant
- l'attestation CAF ou MSA avec le N° allocataire et le montant du quotient familial datant de moins de 3 mois, à défaut, le dernier avis d'imposition. Sans justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué pour l'accueil périscolaire.
- un RIB à jour. Un mandat SEPA sera ensuite généré pour chaque structure, à retourner signé.

Cliquez sur "Mon compte" / "Transmettre des documents". Aucun envoi papier ou par mail ne sera accepté. Si vous avez plusieurs enfants concernés, la démarche est à renouveler pour chaque enfant uniquement pour l'assurance.

Il est également important, pour la bonne gestion des services périscolaires, de mettre à jour votre fiche "famille" (coordonnées des personnes autorisées à venir chercher et/ou à être contactées en cas d'urgence, protocole d'Accueil Individualisé...). Ces informations sont consultées régulièrement ou en cas d'urgence.

¹ pour l'accueil périscolaire / ² Pour la restauration scolaire

LE PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



L'accueil périscolaire est assuré par la Fédération Départementale Familles Rurales. Trois accueils périscolaires sont proposés sur la commune.

DEUX MOULINS

18 ch. des Deux Moulins, Juigné-sur-Loire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 50
- le soir de 16 h 30 à 19 h

SAINT GERMAIN

6 bis Grand'Rue, Juigné-sur-Loire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 30
- le soir de 16 h 30 à 19 h

Contacts

aps.juigne@famillesrurales.org

- Deux Moulins - Olivier Ivanoff, coordinateur périscolaire des Garennes-sur-Loire et directeur des accueils de Juigné-sur-Loire

Tél. 07 82 59 04 34

- Saint-Germain - Sharleen Formont, directrice adjointe et référente de l'accueil périscolaire du Petit Louet

Tél. 07 45 04 21 36

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Suivre les démarches sur le Portail Familles.
- Il n'y a pas de réservation pour les accueils périscolaires.
- Les règlements se font soit par prélèvements automatiques, chèques, virements, CESU, CESU dématérialisé, Chèques vacances.

LES GLYCINES ET ARC-EN-CIEL

LA TILLEULAIE

**12, route de Buchêne,
Saint-Jean-des-Mauvrets**

Les accueils du matin et du soir des deux écoles se déroulent à la Tilleulaie, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le trajet est géré par les animateurs périscolaires.

Horaires des élèves des Glycines :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 35
- le soir de 16 h 30 à 19 h

Horaires des élèves Arc-en-Ciel :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 30
- le soir de 16 h 30 à 19 h

Contact

Lucie Gouverneur, directrice

Tél. 07 84 58 32 72

aps.st-jean-des-mauvrets@famillesrurales.org

À NOTER...

Une aide aux devoirs est proposée dans chaque accueil. Il est assuré par des bénévoles :

- lundi et/ou jeudi de 17 h à 18 h 30 ainsi que le mardi pour l'accueil de la Tilleulaie.
- sur inscription auprès de l'accueil périscolaire et réservée aux élèves du CP au CM2.

Le goûter n'est pas assuré par les accueils périscolaires. Pensez à mettre le goûter de vos enfants dans leur cartable !

LE PÉRISCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

5



La restauration scolaire est gérée par la mairie. Les repas des trois restaurants scolaires sont préparés par le prestataire Scolarest qui livre les repas chaque matin en liaison chaude.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Réservation, modification et annulation d'un repas

La réservation, la modification ou l'annulation d'un repas doit être effectuée, au plus tard 48 h avant le jour sollicité, en ligne sur le Portail Familles. Après ce délai, tout repas réservé est facturé, sauf motif justifié.

Exceptionnellement, vous pouvez contacter le service concerné directement pour informer d'une inscription ou d'une absence le matin même (appel téléphonique, mail, SMS) :

- Restaurant des Deux Moulins avant 9 h :
restaurantdeuxmoulins@les-garennes-sur-loire.fr
Tél. 06 87 96 14 17
- Restaurant La Tilleulaie avant 9 h :
restaurantstjean@les-garennes-sur-loire.fr
Tél. 06 61 34 00 66
- Restaurant Saint Germain avant 8 h 30 :
restaurantstgermain@les-garennes-sur-loire.fr
Tél. 07 45 04 21 36

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Suivre les démarches sur le Portail Familles.
- Pour toutes questions relatives aux inscriptions annuelles et aux paiements, contactez la mairie par mail :
mairie@les-garennes-sur-loire.fr

Règlement des repas

Les moyens de règlement des repas sont les suivants :

- par prélèvement automatique mensuel
- par règlement à la trésorerie SGC Couronne d'Angers de Trélazé (chèque ou espèces)
- paiement en ligne (gratuit) : via le site <https://www.payfip.gouv.fr>

La facturation est émise par la commune des Garennes-sur-Loire. Retrouvez vos factures sur le Portail Familles.

Scannez ce QR code pour consulter les tarifs.



LES MENUS EN 1 CLIC !

- *Les menus et les informations sur le prestataire sont en ligne sur le site internet des Garennes-sur-Loire, sur le Portail Familles et l'application mobile CityAll.*
- *Scannez le QR code ci-dessus pour les consulter.*



L'EXTRA-SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) La Tilleulaie est géré par l'association Familles Rurales de Saint-Jean-des-Mauvrets.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'ALSH La Tilleulaie est destiné aux enfants de 3 à 12 ans et fonctionne :

- les mercredis en période scolaire
- pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h
- fermeture une semaine aux vacances de Noël
- possibilité de garderie : de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

Le programme des activités et séjours proposés par l'ALSH est disponible sur le site internet des Garennes-sur-Loire, rubrique "Enfance" / "Accueil de loisirs".

Scannez ce QR code pour consulter le programme.



Contact

Mélanie Thibaud, directrice
12, route de Buchêne
Saint-Jean-des-Mauvrets
49320 Les Garennes-sur-Loire
Tél. 02 41 78 59 54
les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 06 23 52 65 14
fr.stjeandesmauvrets@orange.fr

À NOTER...

- le goûter est fourni, vous n'avez pas à le prévoir pour votre enfant.
- le repas du midi est préparé par le prestataire Restoria qui livre les repas le matin en liaison froide.
- les annulations doivent être effectuées par mail dans le délai prévu par le règlement. Renseignez-vous auprès de l'équipe de l'ALSH.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• **Première inscription :**

vous devez remplir un dossier à demander auprès de l'accueil de loisirs.

• **Réservation pour le mercredi :**

uniquement par mail avant le vendredi 17 h qui précède le mercredi concerné.

• **Réservation pour les vacances :**

inscriptions uniquement à la journée. Toute inscription est définitive et sera facturée après enregistrement de votre mail.

Inscription avant le vendredi 17 h qui précède les petites vacances concernées.

Pour les vacances d'été, les inscriptions se font lors des permanences de juin et sont aussi définitives

• **Tarifs indiqués sur le règlement intérieur.**

L'EXTRA-SCOLAIRE

CLUB DES JEUNES

7



Le club des jeunes est géré par l'association Familles Rurales de Saint-Jean-des-Mauvrets (AFR).

LE CLUB DES JEUNES

Scannez ce QR code pour consulter le programme à destination des jeunes.



Contacts

- Stéphanie Gauthier, directrice AFR direction2afr@gmail.com
- Pierre-Elyot Roger, directeur jeunesse Apolline Lamy, animatrice jeunesse.afrstjeandesmauvrets@gmail.com
Tél. 06 17 68 71 54

Lieux d'accueil

- **Espace Oxy'jeunes**
20, chemin des Deux Moulins
Juigné-sur-Loire
49610 Les Garennes-sur-Loire
- **Maison des Associations**
Rue Saint Almand
Saint-Jean-des-Mauvrets
49320 Les Garennes-sur-Loire

Suivez le Club des jeunes sur :



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et signer une fiche sanitaire et de renseignements à demander auprès des animateurs.

Horaires d'accueil

En période scolaire

- Oxy'jeunes :
mercredi de 14 h à 17 h 30
samedi de 10 h à 15 h 30
(fermé le samedi veille de vacances)
- Maison des associations :
vendredi de 16 h à 20 h (Les 4h du jeu)

Pendant les vacances scolaires

- Oxy'jeunes à Juigné-sur-Loire :
lundi, mercredi et vendredi de 10 h à 18 h
- Maison des associations :
mardi de 10 h à 18 h 30
jeudi de 10 h à 18 h 30

LE TRAIT D'UNION

Pour les enfants dans leur année de 10 ans.
À Oxyjeunes de 9 h à 17 h (possibilité de garde de 7 h 30 à 9 h). Prévoir un pique-nique ou un repas à faire chauffer sur place.

Contact

Pierre-Elyot Roger, directeur jeunesse
jeunesse.afrstjeandesmauvrets@gmail.com
Tél. 06 17 68 71 54



APPLICATION MOBILE

des Garennes-sur-Loire

**Les informations communales
à portée de main**

Portail Familles - Menus scolaires

Agenda - Actualités - Annuaires

Locations de salles - Alertes

Points d'intérêts...

Flashez ce QR code pour télécharger
l'application CityAll sur votre Smartphone
puis sélectionnez Les Garennes-sur-Loire



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

GRATUIT



CITYALL

Directeur de publication : Jean-Christophe Arluisson, maire des Garennes-sur-Loire

Impression : 50 exemplaires

Crédit photo : mairie des Garennes-sur-Loire

Impression : Docuworl - 2025

Conception, rédaction et illustration : Service communication

Contact : communication@les-garennes-sur-loire.fr

